

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V- 1002 Tunis

Le Groupe Amen Bank publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés, arrêtés au 31 décembre 2004 tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire, tenue le 26 mai 2005. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Monsieur Moncef Boussannouga Zammouri.

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2004

(unité en milliers de dinars)

ACTIF

	Notes	31/12/2004	31/12/2003	VARIATION
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	53 666	35 674	17 992
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	122 541	138 184	-15 643
Créances sur la clientèle	3	1 522 035	1 558 043	-36 008
Portefeuille-titres commercial	4	27 147	76 372	-49 225
Portefeuille d'investissement	5	173 895	60 062	113 833
Titres mis en équivalence	6	31 138	33 591	-2 453
Valeurs immobilisées	7	71 452	65 269	6 183
Autres actifs	8	32 940	27 314	5 626
TOTAL ACTIF		2 034 814	1 994 509	40 305

PASSIF

Banque centrale & CCP		0	0	0
Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers	9	30 661	36 254	-5 593
Dépôts & avoirs de la clientèle	10	1 610 882	1 565 469	45 413
Emprunts & ressources spéciales	11	175 117	164 332	10 785
Autres passifs	12	8 538	25 767	-17 229
TOTAL PASSIF		1 825 198	1 791 822	33 376

INTERETS MINORITAIRES

Intérêts minoritaires dans les réserves		3 583	3 569	14
Intérêts minoritaires dans le résultat		255	192	63
INTERETS MINORITAIRES	13	3 838	3 761	77

CAPITAUX PROPRES

Capital		70 000	70 000	0
Réserves consolidées		118 812	108 381	10 431
Actions propres		0	-634	634
Résultats reportés consolidés		3	9	-6
Résultat de la période consolidé		16 963	21 169	-4 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14	205 778	198 925	6 853

TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES

2 034 814	1 994 508	40 306
------------------	------------------	---------------

Etat des engagements hors Bilan consolidé**Arrêté au 31 Décembre 2004**

(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2004	31/12/2003	VARIATION
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données		176 127	221 122	-44 995
Crédits documentaires		168 379	103 648	64 731
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		344 506	324 770	19 736
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement donnés		22850	38 650	-15 800
Engagements sur titres		835	1210	-375
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		23 685	39 860	-16 175
ENGAGEMENTS RECUS				
Garanties reçues		279 399	187 019	92 380
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		279 399	187 019	92 380

Etat de résultat consolidé au 31 décembre 2004

(unité: en milliers de dinars)

	Notes	2004	2003	VARIATION
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	15	122 851	128 726	-5 875
Commissions reçues	16	18 424	19 436	-1 012
Gains/Portefeuille titres commercial et opérations financières	17	9 206	11 509	-2 303
Revenus du portefeuille d'investissement	17	7 093	2 632	4 461
Total produits d'exploitation bancaire		157 574	162 303	-4 729
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	18	-77 552	-83 946	6 394
Commissions encourues		-1 213	-1 152	-61
Pertes sur portefeuille titres commercial		-165	0	-165
Total charges d'exploitation bancaire		-78 930	-85 098	6 168
PRODUIT NET BANCAIRE		78 644	77 205	1 439
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif		-27 347	-31 500	4 153
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		2 800	6 729	-3 929
Autres produits d'exploitation		1 368	744	624
Frais de personnel		-21 984	-19 642	-2 342
Charges générales d'exploitation	19	-8 565	-8 366	-199
Dotations aux amortissements sur immobilisations.	20	-3 854	-4 072	218
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 062	21 098	-36

Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	21	-740	2 608	-3 348
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		144	302	-158
Impôts sur les bénéfices	22	-3 248	-2 647	-601
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		17 218	21 361	-4 143
Intérêts des minoritaires dans le résultat		-255	-192	-63
RESULTAT NET DE LA PERIODE		16 963	21 169	-4 206

**Etat de flux de trésorerie consolidé
au 31 décembre 2004**
(unité: en millier de dinars)

	Notes	2004	2003	VARIATION
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		166 669	157 849	8 820
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-63 918	-73 433	9 515
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		-10 216	31 309	-41 525
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-25 706	-93 310	67 604
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		54 577	144 452	-89 875
Titres de placement ou de transaction		2 743	659	2 084
Sommes versées au personnel & crédateurs divers		-24 069	-19 979	-4 090
Autres flux de trésorerie		-22 856	-6 165	-16 691
Impôt sur les sociétés		-3 270	-850	-2 420
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		73 954	140 532	-66 578
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		8 459	3 892	4 567
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-126 491	4 801	-131 292
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-9 990	-11 445	1 455
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-128 022	-2 752	-125 270
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'actions		159	0	159
Remboursement d'emprunts		-3 583	-3 255	-328
Augmentation/diminution ressources spéciales		16 942	5 637	11 305
Dividendes versés		-7 298	-7 850	552
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		6 220	-5 468	11 688
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-47 848	132 312	-180 160
Liquidités et équivalents en début d'exercice		165 528	33 216	132 312
Liquidités et équivalents en fin d'exercice		117 680	165 528	-47 848

(Amen Bank-suite)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2004**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

la norme comptable générale n° 01;
les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2004.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

En aucun cas la différence entre les dates de clôtures ne doit être supérieure à trois mois. C'est le cas de la société EL KAWARIS dont les états financiers sont arrêtés et certifiés au 31/08/2004 mais pour les besoins de la consolidation, des états financiers ont été présentés à la date du 30/11/2004.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

La société mère : AMEN BANK

Les filiales : les sociétés sur lesquelles la AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et

Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Sociétés	Secteur	Capital	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêt
AMEN BANK	Financier	70 000 000	100%	Mère	IG	100%
SICAR AMEN	Financier	30 000 000	88,17%	Filiale	IG	88,17%
LE RECOUVREMENT	Financier	300 000	99,89%	Filiale	IG	99,89%
AMEN PROJECT	Financier	20 000 000	39,47%	Associée	ME	39,47%
AMEN LEASE	Financier	10 000 000	27,60%	Associée	ME	40,58%
AMEN INVEST	Financier	1 000 000	29,40%	Associée	ME	41,57%
TUNISIE LEASING	Financier	20 000 000	28,02%	Associée	ME	29,17%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Financier	5 500 000	27,27%	Associée	ME	35,23%
(Amen Bank-suite) TUNINVEST	Financier	10 000 000	30%	Associée	ME	37,29%

INTERNATIONL SICAR

SICAV AMEN	Financier		0,11%	Associée	ME	7,48%
AMEN PREMIERE	Financier		0,03%	Associée	ME	0,56%
HAYETT	Assurance	3 000 000	25%	Associée	ME	25%
EL IMRANE	Immobilier	4 000 000	30%	Associée	ME	30%
AMEN SOFT	Informatique	400 000	29,95%	Associée	ME	38,9%
TUNISYS	Informatique	1 500 000	29,85%	Associée	ME	29,85%
EL KHIR	Agricole	5 200 000	30%	Associée	ME	34,59%
KAWARIS	Agricole	3 300 000	30%	Associée	ME	35,84%

IG : Intégration globale ME : Mise en équivalence

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe 0) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe 2), les « actifs préoccupants » (classe 3) ou parmi les « actifs compromis » (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2-Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par le Groupe comporte :

le portefeuille-titres commercial ;
et les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.

Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;

Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés aux prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat au moment de l'encaissement effectif des fonds, plutôt qu'à mesure que les plus values sont courues, considérant les risques quant à leur recouvrement intégral.

Les titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».

(Amen Bank-suite)

5.3-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.4-Evaluation des risques et couverture des engagements

5.4.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

5.4.2-Provisions sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

5.5-Opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2004; les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31-12-2004.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur une sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans. Cependant l'excédent de la parts d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que goodwill négatif.

Le goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale , proportionnelle et mises en équivalence.

6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode sont pris en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

(Amen Bank-suite)

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES**7.1- Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi en ce qui concerne la non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation constaté au niveau AMEN BANK.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

des comptes courants entre sociétés du groupe ;
des commissions entre sociétés du groupe ;
des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'AMEN BANK ;

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars)

ACTIFS**Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT**

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 53 666 mDT contre 35 674 mDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Caisse	16 241	15 298	943
BCT	37 390	19 714	17 676
CCP et TGT	35	577	-542
Autres		85	-85
Total	53 666	35 674	17 992

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	53 375
Intégration SICAR AMEN	26
Intégration LE RECOUVREMENT	296
Elimination comptes courant SICAR AMEN	-26
Elimination compte courant de la société RECOUVREMENT	-5
	53 666

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 122 541 mDT contre 138 184 mDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Organismes spécialisés	43 745	47 382	-3 637
Banques (R & NR) et prêts en devises	78 364	90 491	-12 127
Créances rattachées	432	311	121
Total	122 541	138 184	-15 643

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

(Amen Bank-suite)

Note 3 – Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2004, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 1 522 035 mDT contre 1 558 043 mDT au 31/12/03 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Portefeuille escompte et effets	1 031 377	1038 458	-7 081
Compte débiteurs de la clientèle	418 981	397 154	21 827
Crédits sur ressources spéciales	121 801	104 583	17 218
Autres crédits	156 844	168 946	-12 102
Provisions et agios réservés	-209 753	-181 172	-28 581
Créances rattachés	2 784	30 074	-27 290
Total net	1 522 035	1 558 043	-36 008

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 4 – Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titres commercial présente un solde net de 27 147 mDT à la date du 31 décembre 2004 et se présente comme suit :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Billets de trésorerie (SICAR AMEN)	16 100	0	16 100
Bons de trésor (AMEN BANK)	9 539	72 122	-62 583
Créances rattachées	0	1 907	-1 907
Titres de transaction et de placement (AMEN BANK)	3 179	2 343	836
Provisions sur titres de transaction et de placement (AMEN BANK)	-1 671	0	-1 671
Total	27 147	76 372	-49 225

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	11 047
Intégration SICAR AMEN	22 927
Elimination des comptes à terme et certificats de dépôts	-6 827
Sous total SICAR AMEN	16 100
	27 147

Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement présente un solde net de 173 895 mDT à la date du 31 décembre 2004 et se présente comme suit :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Titres d'investissement	141 476	26 123	115 353
Participation en rétrocession	24 977	17 525	7 452
Autres titres de participation	9 191	19 622	-10 431
Provisions sur titres	-1 896	-3 208	1 312
Créances rattachés	147	0	147
Total	173 895	60 062	113 833

(Amen Bank-suite)

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	224 915
Annulation provisions des titres SICAV AMEN chez AMEN BANK	112
Annulation provisions des titres TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR chez AMEN BANK	266
Constatation du GW sur AMEN LEASE	1
Constatation du GW sur TUNISIE LEASING	1 844
Constatation du GW sur AMEN PROJECT	40
Elimination des titres AMEN INVEST	-299
Elimination des titres EL IMRANE	-1 200
Elimination des titres TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	-3 000
Elimination des titres Tuninvest Innovation Sicar	-750
Elimination fonds géré par SICAR AMEN pour AMEN BANK	-11 054
Elimination des titres AMEN PREMIERE	-74
Elimination des titres AMEN SOFT	-120
Elimination des titres d'AMEN LEASE	-2 762
Elimination des titres d'AMEN PROJECT	-7 955
Elimination des titres de SICAR AMEN	-26 452
Elimination des titres EL KHIR	-1 560
Elimination des titres HAYETT	-513
Elimination des titres KAWARIS	-990
Elimination des titres RECOUVREMENT	-300
Elimination des titres SICAV AMEN	-146
Elimination des titres TL	-8 301
Elimination des titres TUNISYS	-448
Sous total AMEN BANK	161 255
Intégration SICAR AMEN	15 080
Elimination emprunt obligataire AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-2 440
Sous total SICAR AMEN	12 640
	173 895

Note 6 – Titres mis en équivalence

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de la AMEN BANK dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 31 138 mDT à la date du 31 décembre 2004 contre 33 591 mDT au 31/12/03 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
AMEN LEASE	1 791	4 979	-3 188
AMEN PROJECT	8 362	8 490	-128
TUNISIE LEASING	10 907	10 472	435
HAYETT	1 203	1 139	64
EL IMRANE	1 685	1 448	237
EL KHIR	744	910	-166
AMEN SOFT	198	205	-7
TUNISYS	723	723	0
AMEN INVEST	694	629	65
TUNINVEST INNOVATION SICAR	642	687	-45

(Amen Bank-suite)

TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	3 193	2 916	277
KAWARIS	883	879	4
AMEN PREMIERE	77	78	-1
SICAV AMEN	37	35	2
Total	31 138	33 591	-2 453

Note 7 – Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2004 un solde net de 71 452 mDT détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Immobilisations	99 630	91 734	7 896
Autres immobilisations	1 732	811	921
Amortissements	-31 238	-28 199	-3 039
Non valeurs	1 328	1 283	45
Total	71 452	65 269	6 183

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	71 612
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (brut)	-423
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (amortissement)	219
Retraitement du leasing	53
Retraitement du leasing (amortissement)	-9
	71 452

Note 8 – Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 32 940 mDT contre 27 314 mDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Comptes de régularisation	16 659	7 295	9 364
Débiteurs divers	16 281	20 019	-3 738
Total	32 940	27 314	5 626

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	27 262
Intégration SICAR AMEN	5 811
Intégration LE RECOUVREMENT	12
Elimination des intérêts à recevoir par SICAR AMEN sur obligations	-107
Elimination des commissions de gestion à recevoir par AMEN BANK auprès de SICAR AMEN	-38
	32 940

(Amen Bank-suite)

PASSIFS**Note 9 – Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers**

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 30 661 mDT contre 36 254 mDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Organismes financiers spécialisés	1 534	2 886	-1 352
Banques comptes ordinaires	2 917	2 733	184
Emprunts interbancaire en dinars	22 000	26 000	-4 000
Emprunts en devises	4 210	4 635	-425
Total	30 661	36 254	-5 593

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 1 610 882 mDT contre 1 565 669 mDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Comptes à vue	488 381	449 639	38 742
Compte épargne	265 149	257 410	7 739
Compte à terme, Bon de caisse et Certificat de dépôts	809 287	794 277	15 010
Autres sommes dues à la clientèle	37 280	0	37 280
Dettes rattachées	10 785	64 143	-53 358
Total	1 610 882	1 565 469	45 413

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	1 617 689
Intégration SICAR AMEN	11 106
Elimination des comptes à terme et certificats de dépôts souscrits par SICAR AMEN	-6 827
Elimination comptes courant SICAR AMEN	-26
Elimination fonds AMEN BANK géré par SICAR AMEN	-11 054
Elimination compte courant de la société RECOUVREMENT	-5
	1 610 882

Note 11 – Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 175 117 mDT contre 164 332 mDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Emprunts AMEN BANK	21 560	27 055	-5 495
Ressources spéciales en Dinars	134 909	113 624	21 285
Ressources spéciales en devises	15 032	19 177	-4 145
Dettes rattachées	3 616	4 476	-860
Total	175 117	164 332	10 785

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	177 620
Retraitement du leasing (valeur brute des immobilisations)	53
Retraitement du leasing (amortissement)	-8
Elimination emprunt obligataire souscrit par SICAR AMEN dans AMEN BANK	-2 440
Elimination des intérêts à payer par AMEN BANK	-107
	175 117

(Amen Bank-suite)

Note 12 – Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 8 538 mDT contre 25 767 mDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Provisions et réajustements	718	1562	-844
Retenues et taxes	393	1 969	-1 576
Autres compte de régularisation	7 381	22 199	-14 818
Passif impôt différé	46	37	9
Total	8 538	25 767	-17 239

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	8 248
Intégration SICAR AMEN	280
Intégration LE RECOUVREMENT	3
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	44
Elimination des commissions de gestion à payer par SICAR AMEN au titre de la gestion du portefeuille financier	-38
	8 538

INTERETS MINORITAIRES**Note 13 – Intérêts minoritaires**

Les intérêts minoritaires représentent la quote part dans l'actif net d'une filiale attribuables aux intérêts qui ne sont détenus par la mère , ni directement , ni indirectement par l'intermédiaire d'une filiale. Ce poste se répartit au 31/12/2004 comme suit:

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	3 583	3 569	14
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	255	192	63
Total	3 838	3 761	77

Les intérêts minoritaires dans les réserves et le résultat de la société LE RECOUVREMENT sont de 0,11% et sont de valeur négligeable.

CAPITAUX PROPRES**Note 14 – Capitaux propres**

LIBELLE	CAPITAL SOCIAL	RESERVES CONSOLIDES	ACTIONS PROPRES	REPORT	RESULTAT CONSOLIDES	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2003	70 000	108 381	-634	9	21 169	198 925
Affectation de résultat		14 025		-6	-14 019	0
Dividendes et tantièmes					-7 150	-7 150
Effet de variation de périmètre et de pourcentage d'intérêts		-3 594				-3 594
Mouvement actions propres			634			634
Résultat de la période					16 963	16 963
SOLDE AU 31/12/2004	70 000	⁽¹⁾ 118 812	0	3	⁽²⁾ 16 963	205 778

(1) Les réserves consolidées au 31/12/2004 sont présentées comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	109 660
Annulation des provisions sur titres mis en équivalence	378
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	140
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	2 717

(Amen Bank-suite)

GoodWill sur titres mis en équivalence	1 885
Quote part dans sociétés mises en équivalences	3 763
sous total AMEN BANK	118 543
Part du groupe dans réserves de SICAR AMEN	269
TOTAL	118 812

(2) Le résultat consolidé au 31/12/2004 se présente comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	18 483
Quote part dans résultat des sociétés mises en équivalence	-740
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	-2 717
Impact des travaux d'homogénéisation	33
sous total AMEN BANK	15 059
Intégration LE RECOUVREMENT	5
Intégration SICAR AMEN	2 154
Part des minoritaires dans résultat SICAR AMEN	-255
Sous total SICAR AMEN	1 899
TOTAL	16 963

La part des minoritaires dans le résultat de la société LE RECOUVREMENT est négligeable.

ETAT DE RESULTAT**Note 15 – Intérêts & revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 122 851 mDT au 31/12/2004 contre 128 726 mDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Produits sur organismes financiers	5 259	4 455	804
Intérêts sur opérations avec la clientèle	113 629	120 014	-6 385
Commissions à caractère d'intérêts	3 963	4 257	-294
Total	122 851	128 726	-5 875

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	120 950
Intégration SICAR AMEN	2 112
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire souscrit par SICAR AMEN dans AMEN BANK	-112
Elimination de la commission de gestion sur fonds géré par SICAR AMEN	-100
	122 851

(Amen Bank-suite)

Note 16 – Commissions reçues

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Chèques et opérations divers	8 666	9 058	-392
Opérations avec l'étranger	1 361	1 554	-193
Opérations sur comptes	2 414	2 262	152
Opérations monétiques	2 308	2 060	248
Autres commissions	3 675	4 502	-827
Total	18 424	19 436	-1 012

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	18 507
Elimination des commissions de gestion reçues auprès de SICAR AMEN	-83
	18 424

Note 17 – Revenus de portefeuille titres

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Titres de transaction	1 740	2 859	-1 119
Gains sur opération de change	7 466	8 650	-1 184
S/ Total (1)	9 206	11 509	-2 303
Portefeuille d'investissement (2)	7 093	2632	4 461
Total	16 299	14 141	2 158

(1) Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	8 786
Intégration SICAR AMEN	408
Intégration LE RECOUVREMENT	12
	9 206

(2) Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	9 811
Elimination des dividendes encaissés d'AMEN PROJECT	-347
Elimination des dividendes encaissés de TL	-755
Elimination des dividendes encaissés d'AMEN SOFT	-44
Elimination des dividendes encaissés d'AMEN INVEST	-51
Elimination des dividendes encaissés d'EL IMRANE	-91
Elimination des dividendes encaissés de HAYETT	-77
Elimination des dividendes encaissés de SICAR AMEN	-1 352
Total AMEN BANK	7 093

(Amen Bank-suite)

Note 18 – Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
Charges sur organismes financiers	4 815	4 936	-121
Intérêts sur op avec la clientèle	63 622	69 925	-6 303
Emprunts et ressources spéciales	9 115	9 085	30
Total	77 552	83 946	-6 394

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	77 660
Retraitement du leasing	4
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-112
	77 552

Notes 19 – Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	8 480
Intégration SICAR AMEN	176
Intégration LE RECOUVREMENT	4
Retraitement du leasing	-12
Elimination des commissions de gestion payée par SICAR AMEN à AMEN BANK	-83
	8 565

Notes 20 – Dotations aux amortissements sur immobilisations.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	3 887
Intégration LE RECOUVREMENT	2
Annulation dotation d'amortissement sur réévaluation chez AMEN BANK	-44
Retraitement du leasing (amortissement)	9
	3 854

Notes 21 – Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence

Libellé	31/12/2004	31/12/2003	Variation
AMEN LEASE	-2 186	128	-2 314
AMEN PROJECT	220	161	59
TUNISIE LEASING	843	1 671	-828
HAYETT	142	153	-11
EL IMRANE	44	101	-57
EL KHIR	-143	52	-195
AMEN SOFT	50	25	25
TUNISYS	-64	16	-80
AMEN INVEST	141	136	5
TUNINVEST INNOVATION SICAR	-44	-23	-21
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	251	193	58
KAWARIS	4	-7	11
AMEN PREMIERE	2	4	-2
SICAV AMEN	0	1	-1
Total	-740	2 608	-3 348

(Amen Bank-suite)

Notes 22 – Impôt sur les sociétés

Le Groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35 %). Les sociétés EL KHIR et KAWARIS sont soumises au taux de 10%. L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2004 totalise 3 248 mDT et se détaille comme suit:

Libellé	Exercice 2004	Exercice 2003	Variation
Impôts courants	3 239	2 638	601
Impôts différés	9	9	0
Impôts sur les bénéfices	3 248	2 647	601

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	3 054
Intégration SICAR AMEN	185
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (amortissement)	9
	3 248

Note 23 – Evènements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers consolidés ont été autorisés pour publication à la date du 26 Mai 2005. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETESS AU 31 DECEMBRE 2004**

*A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DU GROUPE « AMEN BANK »*

Messieurs,

En vertu de l'article 471 de la loi N°2001- 117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et en exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du groupe « AMEN BANK », nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société « AMEN BANK », relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2004 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les présentations d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

L'examen des états financiers des sociétés constituant le groupe, nous a permis de confirmer des réserves déjà formulées au niveau des rapports d'audit

AMEN BANK a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 1999 à 2002.

Le résultat définitif du contrôle n'étant pas connu à la date de notre rapport, une provision a été constituée à cet effet. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base d'états financiers non certifiés d'AMEN LEASE.

Compte tenu des diligences accomplies et des réserves ci-dessus citées, nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
KPMG - Tunisie

Tunis, le 10 Mai 2005